

ALAIN WEILL

ALAIN WEILL

Physicien,
Programme

Environnement

Vie et Sociétés,

1, place Aristide Briand,

92185 Meudon, France

Alain.weill@cetp.ipsl.fr

Durant les années 1970 à 1980, au moment de la mise en place de l'énergie nucléaire, un « sentiment écologique » très fort en faveur des énergies alternatives et des éoliennes était présent. Pour les mouvements « écologistes », il s'agit d'une énergie propre, individuelle et « gratuite ». Des éoliennes construites par de petites entreprises ou des individus ont vu le jour avec un succès mitigé bien que certaines aient été installées dans des îles comme en Bretagne.

La France a contribué modestement au développement de cette énergie en finançant quelques recherches, par exemple sur la carte du vent, permettant de calculer l'énergie disponible en fonction de la vitesse du vent et de la topographie, et en particulier dans les régions côtières comme la Bretagne. Ce développement énergétique estimé non rentable, n'a pas été mené très loin, alors que nos voisins danois, hollandais ont développé la technique des éoliennes et un véritable marché vers les îles du Cap Vert, le Portugal, l'Espagne. Des essais entre éoliennes industrielles ont été effectués sur le site du RISOE (Centre d'étude à l'énergie atomique danois) à Roskilde.

Ici, le développement technique a tout d'abord conduit à l'éolienne à axe vertical, donc fonctionnant quelle que soit la direction du vent. Le succès technique n'a pas été à la hauteur des espérances, puisque une énergie annexe a été nécessaire pour lancer le système. Des projets d'utilisation de l'énergie éolienne furent partiellement abandonnés bien que plusieurs entreprises aient persévéré en la matière et ont, semble-t-il, survécu.

Précisons que, à l'époque, il n'était pas question de sortir du monopole de l'énergie d'Électricité de France et de sa distribution d'énergie centralisée. Toutefois, compte tenu de l'intérêt des mouvements écologiques pour le recours à cette énergie et le fait que certaines villes de la côte ouest aient souscrit à l'implantation d'éoliennes (comme la ville de Dunkerque), on pouvait se dire *a priori* que si cette énergie était relancée de façon crédible, elle serait acceptée : il n'en est rien !

À la suite de la conférence de Kyoto (1997), puis de Marrakech (2001), le France engagée dans sa politique de réduction de l'utilisation de l'énergie fossile (gaz à effets de serre), lance une nouvelle politique et en particulier l'utilisation des énergies renouvelables – dont l'énergie éolienne – permettant de régionaliser les sources d'énergie.

Nous entrons alors dans une époque où les politiques de dérégulations européennes risquent de

dessaisir EDF de son monopole. Le prix de revente du Kilowatt éolien à l'industrie (dont celle à EDF) est fixé et on s'attend à un grand enthousiasme de la population.

Or, ce qui hier était revendiqué ne semble plus accepté, ni acceptable. Surgit alors le bruit que font les éoliennes dont on ne parlait pas jusqu'alors, les risques pour les oiseaux, le côté inesthétique. Pour le bruit, on sait qu'il est une caractéristique des éoliennes à mauvais rendement, ce qui n'est sans doute pas le cas pour les nouvelles éoliennes de grande taille. De toute façon, de telles éoliennes ne peuvent pas être implantées près de lieux publics. Pour les oiseaux, les statistiques montrent qu'il y a certes des « accidents d'oiseaux », mais sans doute moindres que sur les lignes électriques, les aéroports et les pylônes. On pourrait cependant améliorer les techniques de façon à limiter de tels risques. Le côté inesthétique des champs d'éoliennes est discutable comparé aux pylônes.

Il semblerait que les représentations d'une telle énergie aient changé. Serait-ce dû au passage de l'idée à la pratique ? Toute technologie pour devenir acceptable a-t-elle besoin d'être accompagnée de médiations et de dialogues adaptés, ou est-ce dû au fait que ces nouvelles éoliennes, nouveaux monstres de la technologie, vont être mises en place par les géants de l'industrie représentant l'autorité ?

Pour l'esthétique, c'est une appréciation individuelle et collective : ces instruments sont-ils moins beaux que les moulins à vent développés par les Perses et que ceux implantés au 12^e siècle en Europe pour pomper l'eau, mouler le grain, effectuer divers travaux et dont on loue la beauté en se penchant vers notre passé : moulins de Valmy, de Ménilmontant et de la Galette, moulins de Crête, moulins de Hollande... ?

Les nouvelles éoliennes posent encore des questions de résistance au vent, de seuils de démarrage, de protection, de stockage d'énergie, mais la question la plus importante est peut-être d'organiser la concertation en matière d'implantation. Il ne suffit pas de dire « on le fait », il faut surtout en discuter.

Je cite une phrase, entendue à propos d'une réserve de biosphère : « Les populations locales accepteront difficilement qu'EDF impose l'implantation d'éoliennes ». Cette phrase explicite bien les relations complexes entre les sociétés et les décisions imposées de façon technocratique, sans véritable consultation.